

N° 0908 /ONSSA/DAF/DRHS/SGRH

Rabat, le :

DECISION

06 FEV 2019

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL DE SECURITE
SANITAIRE DES PRODUITS ALIMENTAIRES**

-Vu le statut régissant le personnel de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires, tel qu'il a été modifié et complété ;

-Vu la lettre du Ministère de l'Economie et des Finances (Direction du Budget) n° 7929/E du 08 Novembre 2018 portant l'accord préalable pour l'organisation du concours de promotion interne au profit des Médecin Vétérinaire, relevant de l'ONSSA (agents statutaires);

-Vu les procès-verbaux de délibération sur les résultats finaux du concours de promotion interne pour l'accès au grade de Médecin Vétérinaire grade principal (Options : Santé, Sécurité, technologie des matières animales et origine animale, Analyses et recherches vétérinaires, Santé animale)

Décide

Article unique: La liste des candidats déclarés admis définitivement, du concours de promotion interne pour l'accès au grade Médecin Vétérinaire Grade Principal, organisé le **27 Novembre 2018** est arrêtée comme suit:

N° CNT	NOM_PREN	option
1775309	KHASSAL ASMA	Santé Animale
1775307	SADIKI ZOUBIDA	Santé, Sécurité, technologie des matières animales et origine animale
1775308	DALIL SALMA	Analyses et recherches vétérinaires



Pour le Directeur Général de l'ONSSA
et par Délégation
Le Directeur Administratif et Financière
Signé : Abdelfettah BENJELLOUN

